

# Devenir Formateur PRAP 2S

— Secteur Sanitaire et Social

## Objectif

Devenir Formateur PRAP 2S pour accompagner l'établissement dans sa démarche de prévention et former les salariés à devenir des acteurs de la prévention.

FORMATION DE FORMATEURS

Modalité pédagogique — PRÉSENTIEL

### — EN RÉSUMÉ

La formation "Formateur PRAP 2S" se destine aux personnels des structures des secteurs sanitaires et social et médicosocial souhaitant assurer des formations en prévention des risques liés à l'activité physique et accompagner les structures dans la mise en œuvre et l'animation de leur démarche de prévention.

À l'issue de la formation, les stagiaires auront les compétences techniques et pédagogiques nécessaires pour assurer des prestations de qualité certifiantes auprès de l'INRS.

### — COMPÉTENCES VISÉES

- Élaborer un projet de formation-action prap intégré à la démarche de prévention de l'établissement.
- Observer et analyser les risques liés à l'activité physique dans le cadre d'une situation de travail afin de proposer des pistes d'amélioration et de suivre leur mise en place.
- Organiser, animer et évaluer une formation-action des salariés à la prévention des risques liés à l'activité physique.
- Exploiter la démarche d'accompagnement de la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi pour développer des situations d'apprentissage.

### — PÉDAGOGIE

Recueil des attentes pré-formation. Pédagogie ludique et applicative, expérimentations pratiques, travaux en sous-groupes, jeux de rôles, applications concrètes. Alternance de périodes de formation en présentiel et d'applications en établissement pendant l'inter-session.

60% pratique 40% théorique.

## Le programme

### 1 Accompagner l'établissement dans l'élaboration d'une démarche de prévention des risques

#### A Maîtriser les fondamentaux de la prévention des risques

- Le cadre légal et institutionnel de la prévention des risques professionnels.
- Les conséquences des risques dans la structure : santé, travail et performance.
- Les croyances et réalités entourant la santé et la performance.
- Les processus d'apparition des risques professionnels.
- Les notions d'accident de travail, accident de trajet et de maladie professionnelle.

#### B Inscrire son action dans une démarche de prévention

- Appréhender une conception globale de la prévention dans son entreprise.
- Intégrer la démarche de prévention dans les activités de l'entreprise.
- Impulser une approche participative de la prévention.

Déterminer les rôles et actions clés de chaque membre du personnel.

#### C Assurer un rôle de conseiller Prévention auprès de la direction

- Proposer une méthodologie de projet adaptée à la prévention des risques.
- Définir des objectifs de performance stratégiques et opérationnels.
- Fédérer le personnel par des actions de communication et de sensibilisation.
- Accompagner l'établissement dans l'évaluation de ses besoins en prévention.
- Élaborer un plan d'action adapté aux besoins identifiés.
- Promouvoir le projet de prévention.

### 2 Mettre en œuvre la prévention des risques dans l'établissement

#### A Les facteurs de risques de chutes, d'accident de manutention et de TMS

- Les techniques de prise de hauteur pour observer le travail.
- Les limites du corps humain : anatomie, physiologie et pathologie.
- Les facteurs de chutes, d'accident de mobilisation et de TMS.
- Identifier les composantes d'une situation

de travail génératrices de risques.

- Évaluer les contraintes physiques, mentales et émotionnelles.
- Analyser les situations à risque complexes.
- Utiliser des outils de recherche d'améliorations préventives.
- Élaborer des compléments ponctuels d'améliorations aux propositions des acteurs.
- Participer à la hiérarchisation des risques professionnels.

#### B Maîtriser l'utilisation et l'explication des mobilisations préventives

- Expliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.
- Connaître et utiliser les mouvements naturels du corps humain.
- Expliquer les liens entre mobilisations périlleuses, accidents et douleurs physiques.
- Connaître les finalités et limites des aides techniques et savoir justifier leur utilisation.

1/2

FORMATION



— 98 heures

soit 14 jours de formation

Référence —

P202M

### PRÉREQUIS

Titulaire de l'attestation de réussite aux Bases en Prévention des Risques Professionnels (module e-learning INRS gratuit).

### PUBLIC

Formateurs et personnels d'établissements.

### DÉROULÉ DE LA FORMATION

→ 4 jours/4 jours/4 jours/2 jours avec une inter-session d'environ 1 mois entre chaque module.

### ORGANISATION

De 5 à 10 stagiaires.

### INTERVENANTS

Formateur de formateur PRAP 2S certifié par l'INRS formé au dispositif ALM.

### ÉVALUATION

Délivrance du certificat de Formateur PRAP 2S de l'assurance maladie Risques professionnels et l'INRS à l'issue de la formation, sous réserve de réussite aux épreuves certifiantes. Délivrance d'une attestation de fin de formation et d'un certificat de réalisation. Évaluation à chaud et à froid. Certificat valable pendant 3 ans.

### *C Animer la prévention des risques professionnels dans son établissement*

- Les méthodes d'organisation, conduite et suivi de réunion.
- Adopter une communication transparente, opérationnelle et informative pour animer la démarche.
- Entretenir au quotidien la culture prévention.
- Maîtriser le travail en réseau et les leviers de mobilisation du personnel.
- Construire un plan d'action d'amélioration des conditions de travail.

### **3 Mettre en œuvre et argumenter un accompagnement à la mobilité**

- Déterminer si la personne aidée peut réaliser seule son déplacement.
- Prendre en compte la situation d'accompagnement.
- Guider la personne aidée.
- Respecter les étapes du déplacement naturel.
- Compenser les incapacités par une assistance sans portage délétère.
- Illustrer les liens entre l'accompagnement mis en œuvre et le schéma décisionnel.

### **4 Réaliser une formation d'acteur en prévention des risques liés à l'activité physique**

#### *A Les conditions d'apprentissage chez l'adulte*

- Les différentes préférences cérébrales.
- Les conditions d'apprentissage clés chez l'adulte.
- Les phases de l'apprentissage chez l'adulte.
- La chronobiologie de l'adulte en formation.

#### *B Construire un déroulé pédagogique adapté et performant*

- Élaborer des objectifs pédagogiques sur la base des compétences à acquérir.
- Identifier les savoirs fondamentaux en rapport avec les compétences voulues.
- Tenir compte des processus d'apprentissage dans l'élaboration de son déroulé pédagogique.
- Savoir construire une séquence pédagogique.
- Déterminer des indicateurs de réussite adaptés aux objectifs pédagogiques.

#### *C Optimiser la transmission par une pédagogie performante*

- Adapter les méthodes pédagogiques aux objectifs et aux différents publics.
- Faire varier les techniques pédagogiques

pour favoriser la mémorisation et la compréhension.

- Élaborer des supports pertinents pour le formateur et pour les stagiaires.
- Varier de manière optimale les formes d'évaluations en formation.

#### *D Assurer l'organisation et la gestion administrative de la formation*

- Les moyens matériels et organisationnels nécessaires à la formation.
- Participer à l'habilitation INRS de l'établissement ou de l'organisme de formation.
- Découvrir l'outil FORPREV et maîtriser sa mission de certification des acteurs formés.